

COUR FÉDÉRALE

Recours collectifs envisagés

[NOTE DE TRADUCTION : La forme masculine est employée dans ce texte pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.]

N° de dossier de la Cour : T-2111-16

ENTRE :

SHERRY HEYDER, AMY GRAHAM et NADINE SCHULTZ-NIELSEN

Parties demandereses

- et -

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

Partie défenderesse

ET ENTRE :

N° de dossier de la Cour : T-460-17

LARRY BEATTIE

Partie demanderesse

- et -

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

Partie défenderesse

ENTENTE SUPPLÉMENTAIRE

ATTENDU QUE :

- A. Le Canada et les Parties demandereses (collectivement les « Parties ») ont conclu une Entente de règlement définitif (« ERD ») datée du 10 juillet 2019;

- B. Conformément aux articles **9.01** à **9.03** de l'ERD, les Parties conviennent qu'un Administrateur sera nommé selon une Entente supplémentaire qui sera négociée et exécutée par les Parties afin d'être soumise à l'approbation de la Cour en même temps que l'ERD;
- C. Les Parties ont identifié l'Administrateur proposé, lequel a accepté de s'acquitter des fonctions énoncées dans l'ERD, ainsi que de celles stipulées dans les Modalités de nomination jointes à la présente entente;

EN CONSÉQUENCE, en contrepartie des accords, conventions et engagements mutuels qui sont énoncés dans la présente entente, les Parties conviennent de ce qui suit :

ARTICLE UN

INTERPRÉTATION

1.01 DÉFINITIONS

Les termes en majuscules utilisés dans la présente Entente supplémentaire et qui ne sont pas définis ailleurs ont le même sens que dans l'ERD. Dans l'Entente supplémentaire et ses annexes :

« **Administrateur** » s'entend de Epiq Class Action Services Canada Inc. nommé par la Cour pour gérer l'ensemble de l'administration de la procédure de réclamation et pour s'acquitter de toutes les autres fonctions et responsabilités établies dans l'ERD;

« **Cour** » s'entend de la Cour fédérale, telle que définie à l'article 4 de la *Loi sur les Cours fédérales*, L.R.C. 1985 ch. F-7, version modifiée;

« **Entente de règlement définitif** » ou « **ERD** » s'entend de l'Entente de règlement définitif dans les procédures de la Cour fédérale *Heyder et al c PGC*, N° de dossier de la Cour T-2111-18, et *Beattie c PGC*, N° de dossier de la Cour T-460-17, exécutée par les Parties le 10 juillet 2019;

« **Entente supplémentaire** » ou « **ES** » désigne la présente entente.

« **Évaluateur en chef** » désigne la personne convenue par les Parties et nommée ultérieurement par la Cour pour agir à titre d'Évaluateur en chef et pour exercer les

fonctions et s'acquitter des responsabilités établies dans l'**ERD** ainsi que dans toute entente future conclue entre les Parties.

« **Évaluateurs** » désigne les personnes qui seront nommées à la liste des Évaluateurs selon le processus qui sera établi dans une entente future entre les Parties, et qui seront responsables d'effectuer les évaluations relatives aux catégories B et C, conformément à l'**ERD**;

« **Renseignements des Membres du groupe** » désigne tous les renseignements ayant trait à une personne qui présente une réclamation conformément à l'**ERD**, qu'elle soit approuvée ou non et quelle qu'en soit l'origine;

ARTICLE DEUX

NOMINATION DE L'ADMINISTRATEUR

2.01 CONDITIONS DE NOMINATION D'EPIQ CLASS ACTION SERVICES CANADA INC. À TITRE D'ADMINISTRATEUR

Conformément à l'**article 9.01** de l'**ERD**, les Parties conviennent mutuellement de la nomination par la Cour d'Epiq Class Action Services Canada Inc. à titre d'Administrateur.

Les Parties reconnaissent qu'en plus d'exercer les fonctions énoncées à l'**article 10** ainsi qu'à l'**annexe « Q »** de l'**ERD**, l'Administrateur agira de manière conforme aux conditions de nomination de l'Administrateur jointes à la présente entente sous l'**annexe « A »**, laquelle fait partie de la présente **ES** et sera intégrée à l'Ordonnance d'approbation.

À l'occasion, l'Administrateur peut exercer d'autres fonctions nécessaires et assumer des rôles connexes auxquels les Parties conviennent mutuellement. Les Parties n'ont pas à obtenir une autre approbation de la Cour pour tout protocole d'entente relatif à tout rôle additionnel.

ARTICLE TROIS

GÉNÉRAL

3.01 ERD GLOBALE

Comme le prévoit l'**article 21.03** de l'ERD, les Parties confirment que l'ERD exécutée le 10 juillet 2019 comprend la présente Entente supplémentaire et, qu'ensemble, elles forment l'entente globale conclue entre les Parties, assujettie uniquement à toute autre entente supplémentaire qui pourrait être requise par les Parties.

3.02 AUCUNE DOCTRINE *CONTRA PROFERENTEM*

Les Parties reconnaissent avoir pris connaissance des modalités de la présente Entente supplémentaire et avoir participé à leur rédaction, et conviennent qu'aucune règle préconisant l'interprétation des ambiguïtés de l'entente au détriment desdites Parties ne s'y applique.

EN FOI DE QUOI les Parties ont signé la présente Entente supplémentaire.

SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA, représentée par le procureur général du Canada.

Signée à Toronto (Ontario), ce 21^e jour d'octobre 2019.

PAR : Original signé par Christine Mohr
PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA
Pour la partie défenderesse

Signée à Ottawa (Ontario), ce 21^e jour d'octobre 2019.

PAR : Original signé par R. Jeff Anderson
PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA
Pour la partie défenderesse

LES PARTIES DEMANDERESSES, représentées par les Avocats des membres du groupe :

Signée à Toronto (Ontario), ce 21^e jour d'octobre 2019.

PAR : Original signé par Andrew Astritis pour Jonathan Ptak

KOSKIE MINSKY LLP

Pour les parties demanderesses

Signée à Ottawa (Ontario), ce 21^e jour d'octobre 2019.

PAR : Original signé par Andrew Astritis

RAVEN, CAMERON, BALLANTYNE & YAZBECK LLP

Pour les parties demanderesses

ANNEXE « A »

MODALITÉS DE NOMINATION DE L'ADMINISTRATEUR

DÉFINITIONS

1. Les termes utilisés dans l'ERD ainsi que dans l'Entente supplémentaire ont la même signification que dans les présentes modalités de nomination.

GÉNÉRAL

A. Exécution

2. Toute partie à l'ERD ou toute autre personne autorisée par la Cour peut demander l'exécution des obligations énoncées dans les présentes.

B. Langue de travail

3. L'Administrateur doit fournir les services dans les deux langues officielles. Toutes les communications entre l'Administrateur et les réclamants auront lieu dans la langue officielle de leur choix.

PROCÉDURE D'ADMINISTRATION DES RÉCLAMATIONS

A. Établissement de la procédure de réclamation

4. L'Administrateur établira une procédure d'administration des réclamations des membres potentiels du groupe, conformément à l'article 10.03 et à l'annexe « Q » de l'ERD. Outre les obligations énoncées à l'article 10.03 et à l'article « Q », l'Administrateur doit :
 - (a) Créer et tenir à jour un site Web accessible qui fournit des renseignements sur le processus de règlement et de réclamation, qui présente les coordonnées pertinentes et qui inclut les conditions relatives à l'utilisation qu'en font les réclamants, y compris la politique de l'Administrateur en matière de protection de la vie privée;
 - (b) Fournir de l'information et répondre aux demandes de renseignements concernant le processus de réclamation, au moyen d'un numéro 1-800, où les employés du centre d'appel sont bilingues et disponibles du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h (HNE), ou pendant des heures prolongées, à la demande des Parties;

- (c) Établir un processus que les Parties jugeront acceptable en vue de recevoir les réclamations écrites, transmises par la poste, ainsi que par document pdf remplissable ou autre format en ligne, par télécopieur ou courriel numérisé, au choix des réclamants;
- (d) Créer une plateforme de gestion des réclamations sécurisée qui permet aux réclamants, au Canada, ainsi qu'aux Évaluateurs d'obtenir ou de présenter des renseignements et d'examiner des dossiers, au besoin;
- (e) Accuser réception de toutes les réclamations, conformément aux normes de service établies et convenues par les Parties;
- (f) Effectuer une vérification initiale et vérifier l'intégralité des réclamations, et communiquer avec les réclamants pour demander des renseignements additionnels de vive voix ou par écrit, si des renseignements sont incomplets;
- (g) Assurer la liaison avec le Canada afin de soumettre les questions concernant le Processus de démarches réparatrices au Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle;
- (h) Assurer la liaison avec le Canada afin d'obtenir des dossiers et des renseignements, en vue de déterminer si chaque réclamant a reçu des dommages-intérêts ou une autre indemnisation en exécution d'un jugement, d'une indemnité ou d'un règlement, par l'intermédiaire de régimes provinciaux d'indemnisation des accidentés du travail ou d'Anciens Combattants Canada et, en particulier, si le réclamant a reçu une indemnisation ou a présenté une réclamation ou une demande préalable en vue d'une indemnisation qui est en traitement ou qui a été autrement réglée à l'égard du ou des incidents et blessures faisant l'objet de la Demande individuelle;
- (i) Après avoir vérifié que tous les critères d'admissibilité et de présélection ont été respectés, évaluer et statuer sur toutes les réclamations de la catégorie A;
- (j) Assurer la liaison avec le Canada afin de vérifier le service ou l'emploi et d'obtenir la réponse et les documents du Canada, s'il y a lieu, et de gérer toutes les communications avec les réclamants et les Évaluateurs à cet égard;
- (k) Après avoir vérifié que tous les critères d'admissibilité et de présélection ont été respectés, préparer les dossiers pour toutes les réclamations de la catégorie B et de la catégorie C, selon les directives de l'Évaluateur en chef, et transmettre les dossiers au bureau de l'Évaluateur en chef, conformément aux normes de service établies et convenues par les Parties;
- (l) S'acquitter de toutes les fonctions requises pour la gestion des demandes de réexamen, à la demande de l'Évaluateur en chef;
- (m) Assurer des fonctions supplémentaires d'administration et d'appui relativement à la liste d'évaluateurs, à la demande des Parties ou de l'Évaluateur en chef;
- (n) Sur demande, assister aux réunions du Comité de surveillance et y participer;

- (o) Tenir des dossiers exacts et complets afin de pouvoir procéder aux vérifications, aux audits ou aux examens qu'exigent l'ERD et l'ES;
- (p) Fournir aux Parties les rapports contenant les renseignements qui figurent à l'annexe « Q » de l'ERD et à l'article 20 ci-dessous, et fournir des renseignements et des rapports additionnels à la demande des Parties.

B. Coordination des activités avec l'Évaluateur

- 5. L'Administrateur coordonnera ses activités avec celles de l'Évaluateur en chef, la liste d'Évaluateurs ainsi que toute autre personne, selon les directives des Parties, afin de s'assurer que ses processus et ses produits soient conçus pour assurer l'administration efficace du mandat de l'Évaluateur en chef.
- 6. Cette coordination des activités avec l'Évaluateur en chef, la liste d'Évaluateurs ainsi que toute autre personne, selon les directives des Parties, doit commencer dès qu'il sera raisonnablement pratique de le faire et devra se poursuivre pendant toute la durée de l'administration de l'ERD et de l'ES, suivant les mesures qu'il peut être raisonnablement nécessaire de prendre de temps à autre.

FRAIS PROFESSIONNELS

A. Structure des frais

- 7. Le Canada est tenu de payer à l'Administrateur les services d'administration fournis, selon le sommaire des prix et aux taux standard joints à l'Annexe « 1 », sous réserve des limites établies.
- 8. Il est interdit à l'Administrateur d'accomplir une tâche quelconque qui ferait passer la responsabilité du Canada au-delà de la somme de cinq millions cinq cent mille dollars canadiens (5 500 000 \$CA), excluant la TVH, sauf avec l'autorisation écrite expresse des avocats du Canada et l'autorisation de la Cour.
- 9. Si, à quelque moment que ce soit, l'Administrateur considère que la somme de cinq millions cinq cent mille dollars canadiens (5 500 000 \$CA), excluant la TVH, sera insuffisante pour procéder à l'administration de l'ERD et de l'ES, l'Administrateur est tenu d'aviser sans délai les Parties.
- 10. L'Administrateur avisera les Parties lorsque le coût des services fournis atteindra 70 % des cinq millions cinq cent mille dollars canadiens (5 500 000 \$CA), excluant la TVH.

B. Calendrier de facturation et paiement

11. Le Canada paiera à l'Administrateur les frais professionnels conformément aux présentes modalités, ou aux autres conditions dont les Parties pourront convenir par écrit, et ce, mensuellement, pour les tâches visées par la facture si :
 - (a) Une facture exacte et complète ainsi que les autres documents qu'exigent l'ERD et l'ES ont été produits conformément aux directives de facturation que fournira le Canada avant la première période de facturation;
 - (b) Le Canada a vérifié tous les documents.
12. Les frais englobent tous les services fournis; aucune autre rémunération ne sera octroyée pour congés annuels, jours fériés, congés de maladie, déplacements, frais généraux ou d'autres dépenses ne sera payable.
13. L'Administrateur n'est pas un employé, un fonctionnaire, un agent, un mandataire ou une autre émanation de Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

CONFIDENTIALITÉ

14. Outre les obligations énoncées à l'article 20.01 de l'ERD, l'Administrateur doit obtenir de l'ensemble de ses employés, contractants, sous-traitants, agents, mandataires ou représentants qui ont accès aux Renseignements des membres du groupe, une entente de non-divulgaration signée, sous la forme suivante, avant de leur donner accès aux renseignements de tout réclamant.

ENTENTE DE NON-DIVULGATION

Au cours de mon travail à titre d'employé(e), de contractant(e), de sous-traitant(e), d'agent(e), de mandataire ou de représentant(e) de _____, conformément à l'ordonnance que la Cour fédérale a rendue dans les dossiers n° T-2111-16 et T-460-17, je, _____, peux me voir donner accès à des renseignements ayant trait à la procédure de réclamation dans les Recours collectifs pour inconduite sexuelle dans les FAC/MDN. Ces renseignements peuvent comporter des Renseignements des membres du groupe ou des renseignements confidentiels ou exclusifs à des tiers, ainsi que des renseignements conçus, établis ou produits par _____ dans le cadre de son mandat. Pour les besoins de la présente Entente de non-divulgaration, ces renseignements comprennent notamment, sans s'y limiter, l'ensemble des documents, instructions, directives, données, éléments matériels, conseils ou autres renseignements reçus de vive voix, sous forme imprimée, enregistrés par voie électronique ou d'une autre manière, et qualifiés ou non d'exclusifs ou de sensibles, qui sont divulgués à ou communiqués à une personne ou dont une personne prend connaissance lors de l'exécution de la procédure de réclamation dans les Recours collectifs pour inconduite sexuelle dans les FAC/MDN qu'administre _____.

Je m'engage à ne pas reproduire, copier, utiliser, divulguer, diffuser ou communiquer, en tout ou en partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, les renseignements décrits ci-dessus au profit de toute autre personne qu'une personne au service du Canada ou des avocats des Parties demanderesse, et ce, uniquement en cas de besoin, et conformément à l'ordonnance de la Cour. Je m'engage à protéger ces renseignements et prendrai

toutes les mesures requises et appropriées, y compris celles énoncées dans toute directive écrite ou verbale diffusée conjointement par le Canada et les avocats des Parties demanderesse, pour éviter qu'on divulgue ces renseignements, qu'on y ait accès ou qu'on les utilise d'une manière contraire à la présente Entente de non-divulgateion.

J'utiliserai les renseignements fournis à l'Administrateur par un réclamant pour les seuls besoins d'appuyer l'Administrateur dans son rôle dans la présente affaire, et, par conséquent, je reconnais que je ne détiens aucun droit de propriété sur ces renseignements.

Je conviens que l'obligation qu'impose la présente entente demeurera en vigueur à perpétuité, indépendamment de la résiliation ou de l'annulation de l'Entente de règlement final et de l'Entente supplémentaire.

Nom (en lettres moulées)

Signature

15. L'Administrateur est tenu de s'assurer que tous les Renseignements des membres du groupe sont stockés en un lieu sûr et que seules y ont accès les personnes autorisées ayant signé l'Entente de non-divulgateion. Les documents imprimés doivent être rangés dans un contenant verrouillé, en un lieu que l'Administrateur surveille en permanence.
16. Il est interdit à l'Administrateur de stocker ou d'enregistrer des Renseignements des membres du groupe sous forme électronique, sauf dans la manière et dans des dispositifs que les Parties approuvent ou, à défaut d'une entente, le Comité de surveillance approuve.
17. L'Administrateur est tenu d'aviser les Parties sans délai de tout incident ou de toute préoccupation quant au fait que des renseignements confidentiels ont été divulgués à ou par ailleurs obtenus par des personnes non autorisées.
18. Les renseignements doivent être renvoyés ou détruits d'une manière conforme à l'ERD ou à toute autre directive de la Cour.

PRODUCTION DE RAPPORTS

19. L'Administrateur est tenu de présenter un rapport à la Cour dans les 90 jours suivant l'expiration de la Période de réclamation, conformément aux articles 59 et 60 de l'annexe « Q » de l'ERD.

20. L'Administrateur est tenu de produire des rapports mensuels à l'intention des Parties, conformément à l'article 58 de l'**annexe « Q »** de l'**ERD**, ainsi que de fournir les autres rapports suivants :

Rapports mensuels

- (a) Rapport sur les Exclusions (pour la période d'exclusion de 90 jours);
- (b) Réclamations – état des examens (c.-à-d. nombre de réclamations reçues, nombre de réclamations envoyées au Canada, nombre de réclamations prêtes à examiner, nombre de réclamations examinées, nombre de réclamations acceptées/rejetées, montant déterminé);
- (c) Mise à jour sur les communications (appels et courriels);
- (d) Réclamations acceptées par l'Administrateur pour chaque catégorie;
- (e) Réclamations rejetées (c.-à-d. règlement antérieur; pas de dossier fourni par le Canada ou le réclamant);
- (f) Rapport sur les paiements.

Rapports définitifs

- (a) Éléments mis à jour dans le rapport à produire dans les 90 jours;
- (b) Exclusions;
- (c) Rapport sur les paiements;
- (d) Mise à jour sur les communications;
- (e) Réclamations acceptées par l'Administrateur ou les Évaluateurs – Tous les catégories, niveaux et montants;
- (f) Réclamations rejetées (c.-à-d. règlement antérieur; pas de dossier fourni par le Canada ou le réclamant);
- (g) Sommaire des frais professionnels de l'Administrateur payés.

ASSURANCES

21. L'Administrateur est tenu d'obtenir, de maintenir en vigueur pendant toute la durée de l'administration de la procédure de réclamation, de payer et de renouveler les assurances qui suivent, lesquelles doivent s'appliquer aux obligations que l'**ERD** impose à l'Administrateur et être d'un montant correspondant à ces dernières :

- (a) Une assurance-responsabilité générale commerciale d'un montant d'au moins deux millions de dollars canadiens (2 000 000 \$CA) par accident ou sinistre et suivant le total annuel. Le Canada doit être ajouté à titre d'assuré supplémentaire,

mais uniquement en ce qui concerne la responsabilité découlant de la manière dont l'Administrateur s'acquitte des obligations que lui imposent l'ERD et l'ES. L'intérêt du Canada doit être énoncé dans la police ainsi : Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le procureur général du Canada ;

- (b) Une assurance-responsabilité contre les erreurs et les omissions, d'un montant d'au moins un million de dollars canadiens (1 000 000 \$CA) par sinistre et suivant le total annuel, y compris les frais de défense;
 - (c) Une assurance tous risques contre les crimes – Le bénéficiaire doit être désigné dans la police ainsi : le Canada, selon l'intérêt indiqué ou selon ce qu'il peut prescrire.
22. Si les polices sont établies sur la base des réclamations présentées, la couverture doit être valide pour une période d'au moins 12 mois après l'achèvement ou la fin du mandat d'administration.
23. L'avenant suivant doit être inclus dans toutes les polices:
- Avis d'annulation : L'assureur fera part au Canada et aux avocats des Parties demanderesses d'un préavis écrit de trente (30) jours d'annulation ou de tout changement à la police d'assurance.*
24. Ni la conformité ni la non-conformité aux exigences en matière d'assurance qui sont énoncées dans les présentes ne sauraient dégager l'Administrateur des responsabilités et des obligations que lui impose l'ERD.
25. Droits de poursuite : Nonobstant le fait que l'Administrateur n'est pas mandataire de la Couronne, conformément à l'alinéa 5d) de la *Loi sur le ministère de la Justice*, L.R.C. 1993, ch. J-2, art.1, les polices doivent établir que si une poursuite est intentée pour ou contre le Canada, et que l'assureur a le droit d'intervenir en poursuite ou en défense au nom du Canada à titre d'assuré additionnel désigné en vertu de la police d'assurance de l'Administrateur, l'assureur communiquera sans délai avec le procureur général du Canada pour s'entendre sur les stratégies juridiques, et ce, en envoyant une lettre, par courrier recommandé ou par messenger, avec accusé de réception :

Christine Mohr
Avocate générale principale
Ministère de la Justice du Canada
120, rue Adelaide Ouest, bureau 400
Toronto (Ontario) M5H 1T1
Téléphone : 647-256-7538
Courriel : christine.mohr@justice.gc.ca

26. Le Canada se réserve le droit de se défendre conjointement contre toute action engagée contre l'Administrateur ou lui-même, ce que les polices doivent prévoir. Le Canada supportera toutes les dépenses qu'il engagera pour se défendre conjointement contre une telle action. Si le Canada décide de se défendre conjointement contre une action intentée contre l'Administrateur ou lui-même, et s'il ne donne pas son accord à un règlement proposé dont l'assureur de l'Administrateur et le ou les réclamants ont convenu et qui donnerait lieu au règlement ou au rejet de l'action engagée contre lui, il sera dans ce cas responsable envers l'assureur de l'Administrateur de toute différence entre le montant du règlement proposé et le montant finalement accordé ou payé aux réclamants (y compris des dépens et intérêts) pour le compte du Canada.

27. L'Administrateur ne sera pas tenu responsable des erreurs commises dans le cadre du paiement ou de l'indemnisation des réclamants, dans la mesure où l'Administrateur a agi conformément aux normes auxquelles on peut s'attendre d'un Administrateur des réclamations commercialement raisonnable et prudent.



CAF-DND Sexual Misconduct Class Action - Summary

Project Requirements and Estimated Volumes

Total Claim Population	100,000	100,000	100,000
Bilingual Toll-Free Phone with IVR	Yes	Yes	Yes
Bilingual Contact Center Agent Support	Yes	Yes	Yes
Bilingual Informational Website	Yes	Yes	Yes
Claim Response Percentage	0	25%	50%
Estimated Claims Received	10,000	25,000	50,000
Case Duration (Months)	36	36	36

Summary Estimate

	Option i	Option ii	Option iii
Project Management	\$ 152,720	\$ 168,470	\$ 175,970
Bilingual Website and Reporting	\$ 117,601	\$ 117,601	\$ 117,601
Bilingual Toll-Free Contact Center	\$ 386,972	\$ 410,102	\$ 444,398
Claims Processing and Claimant Support	\$ 959,833	\$ 2,316,477	\$ 4,578,383
Postage and Expenses	\$ 66,297	\$ 70,768	\$ 77,537
Total Estimate	\$ 1,683,423	\$ 3,083,418	\$ 5,393,889

Optional Service 1

Distribution and Fund Management (Fees & Costs)	\$ 41,445	\$ 72,923	\$ 121,780
---	-----------	-----------	------------

Optional Service 2

Assessor Team Payment Administration (Fees & Costs)	\$ 259,920	\$ 550,411	\$ 945,060
---	------------	------------	------------

Please find our standard rates on the next page.

Standard Rates

Clerical and Data Entry
Contact Center (Dedicated)
Contact Center (Shared Per Minute)
Claims Analyst
Claims Specialist and Account Reconciliation/Check Run
Call Center Supervisor
Project Coordinator
Technical Project Manager
Data Analyst and Reporting
Project Manager
Sr. Project Manager
Software Engineer
Project Director
Client Services Managers
Executive Management and Testimony
Photocopy or Image
Box Storage (Per Box/Per Month)
Long Distance, Per Minute

Estimate Valid Until: 2019-11-28



CAF-DND Sexual Misconduct Class Action

Option i

Project Requirements and Estimated Volumes

Total Claim Population	100,000
Bilingual Toll-Free Phone with IVR	Yes
Bilingual Contact Center Agent Support	Yes
Bilingual Informational Website	Yes
Claim Response Percentage	10%
Estimated Claims Received	10,000
Case Duration (Months)	36

Summary Estimate

Project Management	\$	152,720
Bilingual Website and Reporting	\$	117,601
Bilingual Toll-Free Contact Center	\$	386,972
Claims Processing and Claimant Support	\$	959,833
Postage and Expenses	\$	66,297
Total Estimate	\$	1,683,423

Optional Service 1

Distribution and Fund Management (Fees & Costs)	\$	41,445
---	----	--------

Optional Service 2

Assessor Team Payment Administration (Fees & Costs)	\$	259,920
---	----	---------

Detailed Estimate

CAF-DND Sexual Misconduct Class Action

Activity	Unit	CAD Rate	Volume	Amount	Assumptions
Project Management					
Project Manager	Per Hour		220	\$ 37,400	
Sr. Project Manager	Per Hour		90	\$ 17,820	
Project Coordinator	Per Hour		300	\$ 45,000	
Technical Project Manager	Per Hour		130	\$ 21,450	
Data Analyst and Reporting	Per Hour		150	\$ 29,700	
Translation Review	Per Hour		15	\$ 1,350	
				\$ 152,720	
Bilingual Website and Reporting					
Static Website Deployment and Testing	Per Language		2	\$ 7,000	
On-Line Claim Filing/Document Upload Feature	Per Hour		190	\$ 47,690	
Website Hosting	Per Month		36	\$ 10,692	
Dashboard Setup/User Groups Set-Up	Fixed Fee		1	\$ 9,500	
Dashboard Monthly Support and Storage	Per Month		36	\$ 21,384	
Verification Platform Set Up and Support	Per Hour		85	\$ 21,335	
				\$ 117,601	
Bilingual Toll-Free Contact Center					
IVR Configuration and Recording	Per Language		2	\$ 6,000	
IVR Maintenance Fee	Per Month		36	\$ 10,692	
IVR Minutes of Use	Per Minute		285,000	\$ 34,200	
Activation Fee for Dedicated Email Address & Inbox	Fixed Fee		1	\$ 250	
Dedicated Monthly Email Infrastructure & Retention Fee	Per Month		36	\$ 2,700	
Outgoing Email Response	Per Hour		160	\$ 18,880	
Contact Center Agent - Training	Per Hour		12	\$ 1,500	
Bilingual Email & Phone Agents - Dedicated	Per Hour		0	TBD	
Bilingual Email & Phone Agents - Shared	Per Minute		225,000	\$ 312,750	
				\$ 386,972	

Claims Processing and Claimant Support

Category A Claims (assumes 35% of all claims)			
Basic Claim - Intake and OCR	Per Claim	525 \$	3,476
On-Line Claim Receipt Category A Claims	Per Claim	1,275 \$	1,262
Data Entry & Clerical	Per Hour	164 \$	12,291
Scanning and Image Storage	Per Image	11,025 \$	2,205
Claims Review/Determination Category A	Per Hour	965 \$	113,870
Quality Assurance	Per Hour	120 \$	15,000
Defect/Reject Notifications	Per Notification	450 \$	3,564

Category B & C Claims (assumes 65% of all claims)			
Basic Claim - Intake and OCR	Per Claim	975 \$	6,455
On-Line Claim Receipt Category B & C Claims	Per Claim	5,525 \$	5,470
Data Entry & Clerical	Per Hour	320 \$	24,009
Scanning and Image Storage	Per Image	20,475 \$	4,095
Claims Review/Assessment Category B & C	Per Hour	6,002 \$	708,197
Quality Assurance	Per Hour	150 \$	18,750
Defect/Reject Notifications	Per Notification	1,625 \$	12,870
Correspondence Review and Response	Per Hour	240 \$	28,320
		\$	959,833

Total Estimated Administration Fee \$ 1,617,126

Postage and Expenses

Post Office Box - Dedicated with Pick Up	Per Year	3 \$	3,168
Postage* - Correspondence under 30 g	Per Piece	700 \$	665
Postage* - Deficiency/Rejection Letters under 30 g	Per Piece	2,594 \$	2,464
Photocopies, Delivery and Box Storage	As Used	\$	-
Online Storage of Data after 36 Months (10 Years Retention)	Per Month	120 \$	60,000
Translation	Per Word	TBD	TBD
		\$	66,297

*Discounted rates as applicable

Total Estimated Costs \$ 66,297

Estimate does not include sales tax where applicable.

Total Estimate \$ 1,683,423

Optional Service 1

Distribution and Fund Management (Fees & Costs)			
Escrow Management	Per Year	-	As incurred
Programming Distribution Calculation	Per Hour	24 \$	4,440
Check Run Coordination (w/2 Reissue Runs)	Per Hour	30 \$	3,750
Account Management and Reconciliation	Per Hour	24 \$	3,000
Print 1-image Check with Stub	Per Check	7,500 \$	11,250
Wire Payments	Per Wire	-	TBD
Postage* - Distribution under 30g	Per Piece	7,500 \$	7,125
Bank Fees - Account	Per Month	36 \$	11,880
Settlement Fund Income Tax Filing	Per Year	- \$	-
		\$	41,445

Total Estimated Fees and Costs: \$ 41,445

Optional Service 2

Assessor Team Payment Administration (Fees & Costs)			
Project Manager - Onboarding Assessor Team	Per Hour	90 \$	15,300
Project Director	Per Hour	60 \$	17,820
Assisting with Assessor Team Training	Per Hour	60 \$	9,900
Invoice Control/Payment Processing - Project Coordinator	Per Hour	650 \$	97,500
Clerical & Data Entry	Per Hour	1083 \$	81,225
Assessor Team Dedicated Operating Account Escrow Management			As incurred
Check Run Coordination	Per Hour	32 \$	4,000
Assessor Team Dedicated Operating Account Management and Reconciliation	Per Hour	48 \$	6,000
Print 1-image Check with Stub	Per Check	-	TBD
Postage* - Distribution under 30g	Per Piece	-	TBD
Assessor Team Dedicated Operating Account Bank Fees	Per Month	32 \$	10,560
Technical Project Manager	Per Hour	35 \$	5,775
Data Analyst and Reporting	Per Hour	64 \$	11,840
		\$	259,920

Total Estimated Fees and Costs: \$ 259,920

Standard Rates

Clerical and Data Entry
Contact Center (Dedicated)
Contact Center (Shared Per Minute)
Claims Analyst
Claims Specialist and Account Reconciliation/Check Run
Call Center Supervisor
Project Coordinator
Technical Project Manager
Data Analyst and Reporting
Project Manager
Sr. Project Manager
Software Engineer
Project Director
Client Services Managers
Executive Management and Testimony
Photocopy or Image
Box Storage (Per Box/Per Month)
Long Distance, Per Minute

Estimate Valid Until: 2019-11-28



CAF-DND Sexual Misconduct Class Action

Option ii

Project Requirements and Estimated Volumes

Total Claim Population	100,000
Bilingual Toll-Free Phone with IVR	Yes
Bilingual Contact Center Agent Support	Yes
Bilingual Informational Website	Yes
Claim Response Percentage	25%
Estimated Claims Received	25,000
Case Duration (Months)	36

Summary Estimate

Project Management	\$	168,470
Bilingual Website and Reporting	\$	117,601
Bilingual Toll-Free Contact Center	\$	410,102
Claims Processing and Claimant Support	\$	2,316,477
Postage and Expenses	\$	70,768
Total Estimate	\$	3,083,418

Optional Service 1

Distribution and Fund Management (Fees and Costs)	\$	72,923
---	----	--------

Optional Service 2

Assessor Team Payment Administration (Fees & Costs)	\$	550,411
---	----	---------

Detailed Estimate

CAF-DND Sexual Misconduct Class Action

Activity	Unit	CAD Rate	Volume	Amount	Assumptions
Project Management					
Project Manager	Per Hour		220	\$ 37,400	
Sr. Project Manager	Per Hour		90	\$ 17,820	
Project Coordinator	Per Hour		350	\$ 52,500	
Technical Project Manager	Per Hour		180	\$ 29,700	
Data Analyst and Reporting	Per Hour		150	\$ 29,700	
Translation Review	Per Hour		15	\$ 1,350	
				\$ 168,470	
Bilingual Website and Reporting					
Static Website Deployment and Testing	Per Language		2	\$ 7,000	
On-Line Claim Filing/Document Upload Feature	Per Hour		190	\$ 47,690	
Website Hosting	Per Month		36	\$ 10,692	
Dashboard Setup/User Groups Set-Up	Fixed Fee		1	\$ 9,500	
Dashboard Monthly Support and Storage	Per Month		36	\$ 21,384	
Verification Platform Set Up and Support	Per Hour		85	\$ 21,335	
				\$ 117,601	
Bilingual Toll-Free Contact Center					
IVR Configuration and Recording	Per Language		2	\$ 6,000	
IVR Maintenance Fee	Per Month		36	\$ 10,692	
IVR Minutes of Use	Per Minute		304,000	\$ 36,480	
Activation Fee for Dedicated Email Address & Inbox	Fixed Fee		1	\$ 250	
Dedicated Monthly Email Infrastructure & Retention Fee	Per Month		36	\$ 2,700	
Outgoing Email Response	Per Hour		160	\$ 18,880	
Contact Center Agent - Training	Per Hour		12	\$ 1,500	
Bilingual Email & Phone Agents - Dedicated	Per Hour		0	TBD	
Bilingual Email & Phone Agents - Shared	Per Minute		240,000	\$ 333,600	
				\$ 410,102	

Claims Processing and Claimant Support

Category A Claims (assumes 35% of all claims)

Basic Claim - Intake and OCR	Per Claim	1312.5	\$	8,689
On-Line Claim Receipt Category A Claims	Per Claim	3,188	\$	3,156
Data Entry & Clerical	Per Hour	410	\$	30,727
Scanning and Image Storage	Per Image	27,563	\$	5,513
Claims Review/Determination Category A	Per Hour	2,413	\$	284,675
Quality Assurance	Per Hour	150	\$	18,750
Defect/Reject Notifications	Per Notification	1125	\$	8,910

Category B & C Claims (assumes 65% of all claims)

Basic Claim - Intake and OCR	Per Claim	2,438	\$	16,136
On-Line Claim Receipt Category B & C Claims	Per Claim	13,813	\$	13,674
Data Entry & Clerical	Per Hour	800	\$	60,023
Scanning and Image Storage	Per Image	51,188	\$	10,238
Claims Review/Assessment Category B & C	Per Hour	15,004	\$	1,770,492
Quality Assurance	Per Hour	200	\$	25,000
Defect/Reject Notifications	Per Notification	4,063	\$	32,175
Correspondence Review and Response	Per Hour	240	\$	28,320
			\$	2,316,477

Total Estimated Administration Fee \$ 3,012,650

Postage and Expenses

Post Office Box - Dedicated with Pick Up	Per Year	3	\$	3,168
Postage* - Correspondence under 30 g	Per Piece	1,750	\$	1,663
Postage* - Deficiency/Rejection Letters under 30 g	Per Piece	6,250	\$	5,938
Photocopies, Delivery and Box Storage	As Used		\$	-
Online Storage of Data after 36 Months (10 Years Retention)	Per Month	120	\$	60,000
Translation	Per Word	TBD		TBD
			\$	70,768

*Discounted rates as applicable

Total Estimated Costs \$ 70,768

Estimate does not include sales tax where applicable.

Total Estimate \$ 3,083,418

Optional Service 1

Distribution and Fund Management (Fees and Costs)

Escrow Management	Per Year	-		As incurred
Programming Distribution Calculation	Per Hour	33	\$	6,105
Check Run Coordination (w/2 Reissue Runs)	Per Hour	42	\$	5,250
Account Management and Reconciliation	Per Hour	30	\$	3,750
Print 1-image Check with Stub	Per Check	18,750	\$	28,125
Wire Payments	Per Wire	-		TBD
Postage* - Distribution Under 30g	Per Piece	18,750	\$	17,813
Bank Fees - Account	Per Month	36	\$	11,880
Settlement Fund Income Tax Filing	Per Year	-	\$	-
			\$	72,923

Total Estimated Fees and Costs: \$ 72,923

Optional Service 2

Assessor Team Payment Administration (Fees & Costs)

Project Manager - Onboarding Assessor Team	Per Hour	105	\$	17,850
Project Director	Per Hour	68	\$	20,196
Assisting with Assessor Team Training	Per Hour	68	\$	11,220
Invoice Control/Payment Processing - Project Coordinator	Per Hour	1700	\$	255,000
Clerical & Data Entry	Per Hour	2705	\$	202,875
Assessor Team Dedicated Operating Account Escrow Management				As incurred
Check Run Coordination	Per Hour	38	\$	4,750
Assessor Team Dedicated Operating Account Management and Reconciliation	Per Hour	64	\$	8,000
Print 1-image Check with Stub	Per Check	-		TBD
Postage* - Distribution under 30g	Per Piece	-		TBD
Assessor Team Dedicated Operating Account Bank Fees	Per Month	32	\$	10,560
Technical Project Manager	Per Hour	38	\$	6,270
Data Analyst and Reporting	Per Hour	74	\$	13,690
			\$	550,411

Total Estimated Fees and Costs: \$ 550,411

Standard Rates

Clerical and Data Entry
Contact Center (Dedicated)
Contact Center (Shared Per Minute)
Claims Analyst
Claims Specialist and Account Reconciliation/Check Run
Call Center Supervisor
Project Coordinator
Technical Project Manager
Data Analyst and Reporting
Project Manager
Sr. Project Manager
Software Engineer
Project Director
Client Services Managers
Executive Management and Testimony
Photocopy or Image
Box Storage (Per Box/Per Month)
Long Distance, Per Minute

Estimate Valid Until: 2019-11-28



CAF-DND Sexual Misconduct Class Action

Option iii

Project Requirements and Estimated Volumes

Total Claim Population	100,000
Bilingual Toll-Free Phone with IVR	Yes
Bilingual Contact Center Agent Support	Yes
Bilingual Informational Website	Yes
Claim Response Percentage	50%
Estimated Claims Received	50,000
Case Duration (Months)	36

Summary Estimate

Project Management	\$	175,970
Bilingual Website and Reporting	\$	117,601
Bilingual Toll-Free Contact Center	\$	444,398
Claims Processing and Claimant Support	\$	4,578,383
Postage and Expenses	\$	77,537
Total Estimate	\$	5,393,889

Optional Service 1

Distribution and Fund Management (Fees & Costs)	\$	<u>121,780</u>
---	----	----------------

Optional Service 2

Assessor Team Payment Administration (Fees & Costs)	\$	<u>945,060</u>
---	----	----------------

Detailed Estimate

CAF-DND Sexual Misconduct Class Action

Activity	Unit	CAD Rate	Volume	Amount	Assumptions
Project Management					
Project Manager	Per Hour		220	\$ 37,400	
Sr. Project Manager	Per Hour		90	\$ 17,820	
Project Coordinator	Per Hour		400	\$ 60,000	
Technical Project Manager	Per Hour		180	\$ 29,700	
Data Analyst and Reporting	Per Hour		150	\$ 29,700	
Translation Review	Per Hour		15	\$ 1,350	
				\$ 175,970	
Bilingual Website and Reporting					
Static Website Deployment and Testing	Per Language		2	\$ 7,000	
On-Line Claim Filing/Document Upload Feature	Per Hour		190	\$ 47,690	
Website Hosting	Per Month		36	\$ 10,692	
Dashboard Setup/User Groups Set-Up	Fixed Fee		1	\$ 9,500	
Dashboard Monthly Support and Storage	Per Month		36	\$ 21,384	
Verification Platform Set Up and Support	Per Hour		85	\$ 21,335	
				\$ 117,601	
Bilingual Toll-Free Contact Center					
IVR Configuration and Recording	Per Language		2	\$ 6,000	
IVR Maintenance Fee	Per Month		36	\$ 10,692	
IVR Minutes of Use	Per Minute		332,500	\$ 39,501	
Activation Fee for Dedicated Email Address & Inbox	Fixed Fee		1	\$ 250	
Dedicated Monthly Email Infrastructure & Retention Fee	Per Month		36	\$ 2,700	
Outgoing Email Response	Per Hour		160	\$ 18,880	
Contact Center Agent - Training	Per Hour		12	\$ 1,500	
Bilingual Email & Phone Agents - Dedicated	Per Hour		0	TBD	
Bilingual Email & Phone Agents - Shared	Per Minute		262,500	\$ 364,875	
				\$ 444,398	

Claims Processing and Claimant Support

Category A Claims (assumes 35% of all claims)			
Basic Claim - Intake and OCR	Per Claim	2625	\$ 17,378
On-Line Claim Receipt Category A Claims	Per Claim	6,375	\$ 6,311
Data Entry & Clerical	Per Hour	819	\$ 61,453
Scanning and Image Storage	Per Image	55,125	\$ 11,025
Claims Review/Determination Category A	Per Hour	4,825	\$ 569,350
Quality Assurance	Per Hour	210	\$ 26,250
Defect/Reject Notifications	Per Notification	2250	\$ 17,820
Category B & C Claims (assumes 65% of all claims)			
Basic Claim - Intake and OCR	Per Claim	4,875	\$ 32,273
On-Line Claim Receipt Category B & C Claims	Per Claim	27,625	\$ 27,349
Data Entry & Clerical	Per Hour	1,601	\$ 120,047
Scanning and Image Storage	Per Image	102,375	\$ 20,475
Claims Review/Assessment Category B & C	Per Hour	30,008	\$ 3,540,983
Quality Assurance	Per Hour	280	\$ 35,000
Defect/Reject Notifications	Per Notification	8,125	\$ 64,350
Correspondence Review and Response	Per Hour	240	\$ 28,320
			\$ 4,578,383

Total Estimated Administration Fee \$ 5,316,352

Postage and Expenses

Post Office Box - Dedicated with Pick Up	Per Year	3	\$ 3,168
Postage* - Correspondence under 30 g	Per Piece	2,625	\$ 2,494
Postage* - Deficiency/Rejection Letters under 30 g	Per Piece	12,500	\$ 11,875
Photocopies, Delivery and Box Storage	As Used		\$ -
Online Storage of Data after 24 Months (Retention)	Per Month	120	\$ 60,000
Translation	Per Word	TBD	TBD
			\$ 77,537

*Discounted rates as applicable

Total Estimated Costs \$ 77,537

Estimate does not include sales tax where applicable.

Total Estimate \$ 5,393,889

Optional Service 1

Distribution and Fund Management (Fees & Costs)			
Escrow Management	Per Year	-	As Incurred
Programming Distribution Calculation	Per Hour	40	\$ 7,400
Check Run Coordination (w/2 Reissue Runs)	Per Hour	49	\$ 6,125
Account Management and Reconciliation	Per Hour	36	\$ 4,500
Print 1-image Check with Stub	Per Check	37,500	\$ 56,250
Wire Payments	Per Wire	-	TBD
Postage* - Distribution	Per Piece	37,500	\$ 35,625
Bank Fees - Account	Per Month	36	\$ 11,880
Settlement Fund Income Tax Filing	Per Year	-	\$ -
			\$ 121,780

Total Estimated Fees and Costs: \$ 121,780

Optional Service 2

Assessor Team Payment Administration (Fees & Costs)			
Project Manager - Onboarding Assessor Team	Per Hour	120	\$ 20,400
Project Director	Per Hour	75	\$ 22,275
Assisting with Assessor Team Training	Per Hour	75	\$ 12,375
Invoice Control/Payment Processing - Project Coordinator	Per Hour	3300	\$ 495,000
Clerical & Data Entry	Per Hour	4500	\$ 337,500
Assessor Team Dedicated Operating Account Escrow Management			As Incurred
Check Run Coordination	Per Hour	58	\$ 7,250
Assessor Team Dedicated Operating Account Management and Reconciliation	Per Hour	88	\$ 11,000
Print 1-image Check with Stub	Per Check	-	TBD
Postage* - Distribution under 30g	Per Piece	-	TBD
Assessor Team Dedicated Operating Account Bank Fees	Per Month	32	\$ 10,560
Technical Project Manager	Per Hour	45	\$ 7,425
Data Analyst and Reporting	Per Hour	115	\$ 21,275
			\$ 945,060

Total Estimated Fees and Costs: \$ 945,060

Standard Rates

Clerical and Data Entry
Contact Center (Dedicated)
Contact Center (Shared Per Minute)
Claims Analyst
Claims Specialist and Account Reconciliation/Check Run
Call Center Supervisor
Project Coordinator
Technical Project Manager
Data Analyst and Reporting
Project Manager
Sr. Project Manager
Software Engineer
Project Director
Client Services Managers
Executive Management and Testimony
Photocopy or Image
Box Storage (Per Box/Per Month)
Long Distance, Per Minute

Estimate Valid Until: 2019-11-28